



## EDITO

L'année 2024 s'annonce riche en projets pour notre PTSM!

Plusieurs actions se construisent en parallèle sur des thématiques diverses qui montrent la richesse du PTSM et la nécessité d'une approche globale prenant en compte l'ensemble des déterminants de santé lorsque nous travaillons dans le champ de la santé mentale.

A titre d'exemples, quelques projets en cours :

- L'organisation d'une **journée départementale** sur la **réhabilitation psychosociale et le case management** qui se tiendra le **24 septembre 2024**;
- Des **actions de sensibilisation pour les employeurs** afin de favoriser le recrutement et le maintien dans l'emploi de personnes avec un **handicap psychique** : une première action réussie qui s'est tenue le 29 mars pour le Club entrepreneurs Face Val d'Oise et une action à venir à l'automne pour le Club AIBT du Val Paris;
- L'actualisation en vue de l'impression de **l'annuaire décrivant les différentes équipes mobiles en santé mentale** du département;
- **L'organisation d'une journée départementale sur la santé mentale périnatale** qui se tiendra en **début d'année 2025**.

Ces projets se concrétisent grâce à une mobilisation toujours forte de nombreux partenaires des champs à la fois sanitaire, médicosocial et social.

**Un grand merci à toutes celles et ceux qui permettent au PTSM de vivre dans le département!**

Pour les personnes intéressées pour en savoir plus sur les actions en cours et qui souhaitent s'impliquer, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse [coordination.ptsm95@gmail.com](mailto:coordination.ptsm95@gmail.com).

Bonne lecture!

L'équipe de coordination PTSM du Val d'Oise



## SOMMAIRE

1. Présentation des Soins d'Equipe en Santé Mentale: le modèle SESAME
2. Présentation du programme BREF

# Actualités du PTSM 95

## Présentation des soins d'équipe en santé mentale: le modèle SESAME



### Qu'est-ce que le modèle SESAME ?

Le modèle SESAME (Soins d'Equipe en Santé Mentale) permet la prise en charge des troubles dépressifs et anxieux en médecine générale, et vise à renforcer la collaboration entre médecins généralistes et professionnels de la psychiatrie articulée autour d'un infirmier coordinateur.

D'abord initié par l'Institut Montaigne en partenariat avec le CH de Versailles, le projet a obtenu un financement dérogatoire au titre de l'article 51 et a pu être implémenté sur le territoire du Val d'Oise depuis décembre 2023. Ce projet regroupe plusieurs praticiens autour du patient: des médecins généralistes, une infirmière, ainsi qu'un médecin psychiatre.

Actuellement, dans le Val d'Oise, le projet SESAME fait partie d'une expérimentation dans les deux centres « municipaux » de santé d'Argenteuil (Irène Lézine et Fernand Goulène) . Une évaluation à partir de 2026 sera mise en place à la fin de cette expérimentation pour déterminer l'opportunité de sa généralisation au niveau national.

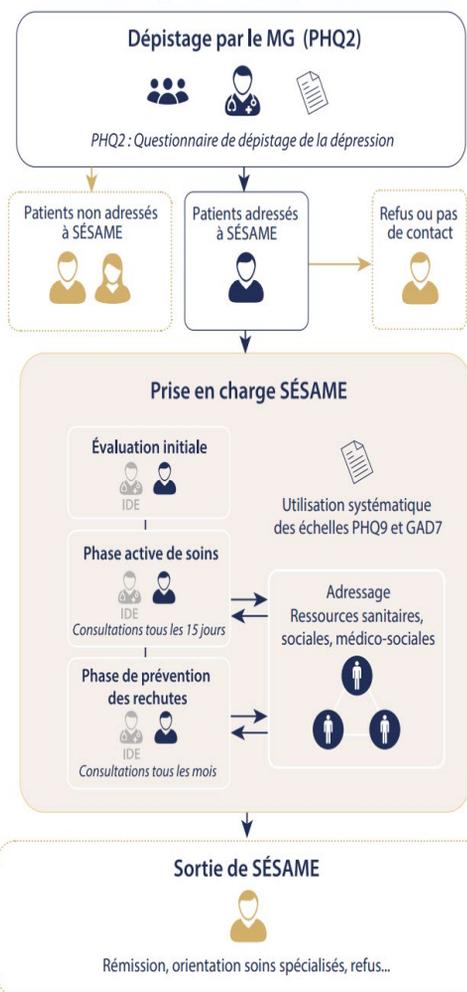


### Comment le patient est-il pris en charge ? Quel est son parcours de soins ?

Le parcours de soins d'un patient SESAME suit un protocole précis en 4 étapes:

1. Le dépistage est assuré par un **médecin généraliste**, qui en plus d'une évaluation clinique, utilise l'échelle clinique PHQ2 pour déterminer l'état de santé psychique du patient. Cet outil de dépistage très court est composé de 2 questions concernant l'humeur et l'anhédonie (perte de la capacité à ressentir du plaisir) ;
2. En cas de réponse positive aux critères d'inclusion, le patient est orienté vers un **infirmier (IDE) dédié exerçant dans les mêmes locaux** que le médecin généraliste et ayant une bonne expérience en psychiatrie. Il effectue en premier lieu un bilan initial: contexte de vie, santé somatique et psychique, antécédents, attentes, et pose le cadre de la prise en charge ;
3. L'IDE met en œuvre le plan de soins et suit sa réalisation par des **contacts réguliers avec le patient** (tous les 15 jours environ), qui est également vu par le généraliste, mais à une moindre fréquence (tous les mois) ou en cas de besoin ;
4. **Infirmier et psychiatre référents du projet effectuent une revue hebdomadaire des cas.** Des temps d'échange ont également lieu avec les médecins généralistes. Les psychiatres émettent des préconisations, tandis que les médecins généralistes restent en charge des prescriptions.

### Parcours de prise en charge dans SÉSAME



## Présentation des soins d'équipe en santé mentale: le modèle SESAME



Dans nos centres de santé, nous avons déjà l'habitude de travailler en équipe. Cela nous a permis de développer facilement le modèle SESAME dans son ensemble. Cela nous aide beaucoup. En plus, cela fait progresser l'équipe médicale dans la prise en charge de la santé mentale» - Dr. Marie PENICAUD, médecin généraliste au centre de santé Irène Lézine à Argenteuil.



### Quelles sont les modalités de prise en charge des patients SESAME ?

En fonction de la sévérité de la situation du patient, les professionnels de santé peuvent lui proposer deux modalités de parcours lors de l'étape 3:

- Une **séquence « légère »** pour les patients ayant des troubles d'intensité légère, avec un suivi infirmier allégé.
- Une **séquence basée sur le modèle SESAME** (3 mois environ, et renouvelable);



### Existe-il des critères d'exclusion au programme SESAME ?

Il existe en effet quelques critères d'exclusion qui ne permettent pas à certains patients de bénéficier du modèle SESAME:

- Le programme ne s'adresse pas aux patients mineurs ;
- Le programme ne prend pas en charge des patients ne parlant pas bien le français ;
- Les patients ne doivent pas déjà être suivis par un psychiatre ;
- Les patients ne doivent pas être en urgence psychiatrique (pensées suicidaires importantes par exemple), auquel cas ils seront redirigés vers d'autres professionnels pour une prise en charge adéquate.

### A RETENIR - Le projet SESAME dans le Val d'Oise

- Il est développé dans **2 centres municipaux de santé**, qui comptent environ **15 médecins généralistes**. Une infirmière est coordinatrice pour les deux centres.
- Une **cinquantaine de patients** sont pris en charge grâce à ce dispositif.
- Chaque patient a la possibilité d'avoir un suivi pendant **3 mois, renouvelable 3 fois (12 mois maximum)**

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Mme. Johanna COUVREUR, directrice du projet ([jcouvreur@quartetsante.org](mailto:jcouvreur@quartetsante.org))



### **Connaissez-vous le programme BREF ?**

Le programme BREF est un programme de psychoéducation unifamilial (une seule famille est reçue en l'absence de son proche) à destination des aidants en psychiatrie, quel que soit le diagnostic de la personne concernée par les troubles (y compris lorsque le diagnostic n'est pas encore connu). Ce programme existe depuis fin 2016. Les participants sont essentiellement des parents. A ce jour, 52% des participants accompagnaient un proche souffrant de schizophrénie, 20% un proche souffrant de troubles bipolaires et 15% n'avaient pas de connaissance du diagnostic de leur proche (source: Fondation FondaMental). Depuis fin 2018, BREF se développe au niveau national et des formations gratuites d'une journée ont lieu pour les professionnels de santé dans des établissements (hôpitaux, cliniques).

Ce programme a pour objectif d'apporter de l'information aux aidants et de les connecter au réseau local d'aide aux aidants. BREF est une innovation thérapeutique créée par le CLAP (Centre Lyonnais des Aidants en Psychiatrie) et l'UNAFAM (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques) et est issu de la recherche participative. Selon une étude du Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon, des résultats préliminaires montrent son **efficacité sur la réduction de la symptomatologie dépressive des aidants et du fardeau ressenti**.

### **Comment se déroule le parcours des familles au sein du programme BREF ?**

Le programme est composé de **trois séances organisées dans un lieu neutre**. Lors des deux premières séances, chaque famille est accueillie de manière individuelle par **deux professionnels de santé qui ne participent pas à la prise en charge du patient**. Lors de la troisième séance, un pair-aidant **benévole de l'UNAFAM** se joint à l'équipe soignante pour coanimer la séance, ce qui permet aux familles de partager de pair à pair, de sortir de leur isolement et les encourage à prendre contact avec des associations pour être soutenues. Les familles sont ensuite recontactées par **un appel de suivi trois mois après les trois séances d'accompagnement**.

Cela permet de faire le point sur ce qui s'est passé depuis la dernière rencontre, éventuellement répondre à de nouvelles interrogations, évaluer le programme, remotiver les participants à prendre contact avec les associations de famille et à ne pas rester seuls.

De plus, les familles ont également accès à l'application eBREF, gratuite et accessible à tous, qui permet de prolonger le programme en proposant une information accessible sur divers sujets.

### **Et dans le Val d'Oise ?**

Dès décembre 2019, deux formations ont été proposées conjointement aux professionnels de l'hôpital Simone Veil et du CH d'Argenteuil intéressés par le programme. Depuis 2020, dix programmes ont été mis en place au CH Simone Veil (Eaubonne) et trois en 2023 au CH d'Argenteuil. Le programme est proposé en 2024 aux CH d'Eaubonne et d'Argenteuil. L'UNAFAM a également pour mission de faire connaître le programme BREF auprès des professionnels de santé à partir du vécu des bénévoles. Le programme proposé est ainsi accessible aux familles le nécessitant, le plus souvent par recommandation des professionnels de santé, et a pour objectif de se développer de plus en plus afin d'aider le plus de familles possibles.



*Tout repose sur des acteurs engagés, car au-delà de l'organisation et de la structuration du programme BREF, il est maintenu grâce à des professionnels engagés qui se sont organisés en autonomie pour répondre au mieux aux besoins des familles » - Mme. Arlette DECARVALHO, Cadre de Santé Psychiatrie secteurs extrahospitaliers au CH Simone Veil.*